

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 538 - page 2808

31 - Haute-Garonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne.

LE PREMIER CRI (LPC).

Objet : mettre en place un plan d'assistance multisectoriel pour répondre aux besoins essentiels et prioritaires de l'enfant né en prison (santé, logement) en Afrique. Atténuer les risques liés aux violations des droits des enfants et soutenir les mécanismes visant la protection de l'enfant. Disposer d'un espace d'accueil, d'hébergement extérieur plus adapté pour assurer l'équilibre et le confort des bébés enfants de 0 à 5 ans, demeurant en prison. Privilégier en premier lieu les droits des enfants sur ceux des mères détenues. Prendre en charge des nouveaux-nés pour empêcher l'impact négatif de l'environnement carcéral sur l'identité, l'éducation et épanouissement de l'enfant en devenir.

Siège social : 18, rue Rivals, 31000 Toulouse.

Date de la déclaration : 18 mai 2015.